

Pointe-Fortune, le 27 avril 2020

PANDÉMIE (COVID-19) - Collectes des objets volumineux

- La Municipalité de Pointe-Fortune fait le point

- La collecte des objets volumineux est rétablie. L'entreprise qui fait la collecte des objets volumineux nous a informés que la collecte des objets volumineux était rétablie. La prochaine collecte aura donc lieu vendredi le 1^{er} mai 2020.
- **Définition d'objets volumineux :** Les meubles, électroménagers, matelas, jouets de grande taille, baignoires, mobiliers de jardin, réservoir d'eau chaude et autres objets de grande dimension.
- Ne sont pas considéré comme des déchets volumineux : Les déchets domestiques, matériaux de construction, de rénovation, de démolition, les branches, le gazon et les feuilles mortes.
- Conditions à respecter pour la collecte des objets volumineux.
 - o Sortir les encombrants au moins 72 heures avant la collecte.
 - o Pour les citoyens en isolement ou atteint de la COVID-19 ne pas sortir les encombrants pour diminuer le risque de propagation.

Malgré tout, les citoyens qui le désirent et qui ont la possibilité de le faire peuvent disposer de leurs objets volumineux et les matériaux de construction, de rénovation et de démolition via le réseau des écocentres de Vaudreuil-Soulanges.

• Service du Réseau des écocentres maintenu. La MRC de Vaudreuil-Soulanges nous a informés que le réseau des écocentres de Vaudreuil-Soulanges demeure ouvert. Les gestionnaires des écocentres du réseau ont pris des mesures préventives pour prévenir la propagation du virus et protéger les visiteurs et les employés. Ainsi, pour réduire les contacts avec les visiteurs, la manipulation des preuves de résidence sera évitée et l'accès aux bâtiments d'accueil sera restreint aux employés.

Voici les horaires de chacun des écocentres :

	Vaudreuil- Dorion	Pincourt	Rigaud	Saint-Zotique
Lundi	FERMÉ	13 h – 17 h	12 h – 17 h	FERMÉ
Mardi	8 h – 17 h	13 h – 17 h	FERMÉ	8 h – 17 h
Mercredi	8 h – 17 h	13 h – 17 h	FERMÉ	8 h – 17 h
Jeudi	8 h – 17 h	13 h – 17 h	12 h – 17 h	8 h – 17 h
Vendredi	8 h – 17 h	13 h – 17 h	12 h – 17 h	8 h – 17 h
Samedi	9 h – 16 h	9 h – 16 h	9 h – 16 h	9 h – 16 h
Dimanche	9 h – 16 h	FERMÉ	9 h – 16 h	9 h – 16 h

Dès que la municipalité de Pointe-Fortune aura plus d'information quant à l'état de la situation, ou que des changements auront lieu, des communications seront faites. Restez informés sur la page Facebook de la municipalité ainsi que via l'infolettre courriel.

Merci de votre collaboration!

Source : Municipalité de Pointe-Fortune